

LES CONCOURS DE CATÉGORIE A

À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES




MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

SOMMAIRE

INSPECTEUR DES FINANCES
PUBLIQUES GÉNÉRALISTE

P.4

INSPECTEUR DES FINANCES
PUBLIQUES AFFECTÉ AU TRAITEMENT DE
L'INFORMATION EN QUALITÉ DE PROGRAM-
MEUR DE SYSTÈME D'EXPLOITATION (PSE)

P.8

INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES
AFFECTÉ AU TRAITEMENT DE L'INFORMA-
TION EN QUALITÉ D'ANALYSTE

P.12



INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES GÉNÉRALISTE

4

16

Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau bac + 3, vous souhaitez exercer des responsabilités au service du public et vous recherchez un emploi bien rémunéré et offrant de réelles possibilités de carrière.

Devenez inspecteur des Finances publiques.

UNE GRANDE VARIÉTÉ DE MÉTIERS

L'inspecteur des Finances publiques exerce des fonctions de contrôle et d'encadrement qui en font l'interlocuteur privilégié des contribuables et de divers organismes en relation avec l'administration des finances :

- dans un service des impôts des particuliers (SIP) ou dans un service des impôts des entreprises (SIE) en tant qu'**adjoint ou pilote de la mission d'accueil pour assurer un rôle d'expertise sur les dossiers complexes** ;
- dans un pôle de recouvrement spécialisé (PRS) pour **traiter les dossiers et apporter un soutien technique au réseau sur les recouvrements à fort enjeu** ;
- dans un pôle de contrôle et d'expertise (PCE) pour **effectuer le contrôle sur pièces et sur place des dossiers des professionnels** ;
- en tant que **vérificateur pour effectuer des contrôles fiscaux d'entreprises ou de particuliers** ;
- dans un service du cadastre ou un pôle topographique et de gestion cadastrale (PTGC) pour **diriger une équipe chargée de la mise**

à jour du plan cadastral, en contact régulier avec les usagers, les géomètres experts et les collectivités locales ;

- dans un pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP) pour **encadrer l'équipe et apporter son expertise technique** ;
- dans un service comptabilité de l'État, d'une direction régionale ou départementale des Finances publiques (DRFiP/DDFiP) pour **encadrer une équipe chargée de la tenue de la comptabilité générale et avoir un rôle de soutien et d'expertise sur les situations à risque** ;
- dans un service dépenses de l'État d'une DDFiP/DRFiP pour **encadrer une équipe et superviser notamment le traitement des actes de dépenses** (dépenses de fonctionnement, d'investissement, marchés publics) émanant des services ordonnateurs ;
- dans une DDFiP/DRFiP pour exercer des fonctions supports en tant que **chef du service des ressources humaines, de la formation professionnelle ou encore du budget-logistique** ;
- dans un centre des Finances publiques en tant

qu'adjoint ou chef de poste, chargé d'un secteur d'animation et d'expertise dans le secteur public local, pour avoir un rôle de conseil et de référent auprès des ordonnateurs en matière de finances locales ;

- en tant que rédacteur dans le réseau ou en administration centrale pour procéder à des expertises techniques dans une spécialité ;
- en tant qu'huissier pour participer sur le terrain au recouvrement forcé des produits d'État, locaux et divers ;
- en tant qu'évaluateur domaine pour participer aux évaluations demandées par l'État ou les collectivités publiques.

UNE FORMATION ADAPTÉE ET DE QUALITÉ

Vous bénéficierez d'une formation rémunérée de 12 mois qui vous préparera efficacement à l'exercice de votre futur métier. Vous recevrez une formation de 8 mois dans l'un des établissements de l'École nationale des Finances publiques. Puis vous suivrez 4 mois de formation pratique dans votre direction d'affectation.

UNE RÉMUNÉRATION ATTRACTIVE

À l'issue de votre formation, vous percevrez une rémunération nette annuelle minimum de 28 488 € en tant que titulaire (rémunération d'un inspecteur débutant 2^{ème} échelon, en poste en Ile-de-France calculée au 1^{er} janvier 2018).



LE CONCOURS EXTERNE EST OUVERT AUX TITULAIRES D'UN DIPLÔME DE NIVEAU BAC + 3

6
16

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

> **Épreuve écrite n° 1** (4h - coefficient 7 ; note inférieure à 5 éliminatoire)

Rédaction d'une note de synthèse à partir d'un dossier relatif aux questions économiques et financières.

> **Épreuve écrite n° 2** (3h - coefficient 5 ; note inférieure à 5 éliminatoire)

Réponses à des questions et / ou cas pratiques / commentaire de texte / résolution de problèmes selon l'option choisie par le candidat :

- Droit constitutionnel et administratif ;
- Institutions, droit et politiques communautaires ;
- Droit civil et procédures civiles ;
- Droit des affaires ;
- Analyse économique ;
- Économétrie et statistiques ;
- Mathématiques ;
- Gestion comptable et analyse financière ;
- Finances et gestion publiques.

ÉPREUVES D'ADMISSION

> **Épreuve orale n° 1** (30 mn - coefficient 6 ; note inférieure à 5 éliminatoire)

Entretien avec le jury destiné à apprécier les motivations du candidat et son aptitude à exercer des fonctions d'inspecteur. L'entretien comprend tout d'abord une présentation par le candidat durant environ 5 minutes, de son parcours. Il se poursuit par un échange avec le jury notamment sur sa connaissance de l'environnement économique et financier.

> **Épreuve orale n° 2** (préparation : 20 minutes ; exposé et questions : 20 minutes ; coefficient 4 ; note inférieure à 5 éliminatoire)

Exposé sur un sujet parmi 2 tirés au sort sur une option de l'épreuve écrite d'admissibilité n°2, suivi de questions en rapport avec le sujet traité et /ou le programme de l'option.

> **Épreuve écrite n° 3** (1h30 - coefficient 1 ; pas de note éliminatoire).

Traduction d'un texte rédigé dans l'une des langues suivantes : anglais, allemand, espagnol ou italien.

POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR :

<http://www.economie.gouv.fr/dgfip/recrutement>

Centre des Concours de Lille : enfip.ccl@dgfip.finances.gouv.fr

0810 873 767 (de 8h30 à 16h30)

INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES AFFECTÉ AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION EN QUALITÉ DE PROGRAMMEUR DE SYSTÈME D'EXPLOITATION (PSE)

Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau bac + 3, vous souhaitez travailler au sein d'une équipe en tant qu'informaticien et vous recherchez un emploi adapté à votre profil et offrant de réelles possibilités de carrière. Devenez inspecteur des Finances publiques affecté au traitement de l'information en qualité de programmeur de système d'exploitation.

EXERCER UNE GRANDE VARIÉTÉ DE MÉTIERS

En règle générale, vous exercerez vos fonctions dans un des **établissements de services informatiques (ESI)** implantés en province ou en région parisienne. Vous pourrez :

- **veiller à l'optimisation des performances** des ordinateurs et à celle du taux de disponibilité du système informatique ;
- **assurer la gestion des sécurités** d'accès et des sauvegardes ainsi que l'**administration des bases de données**, la **mise en œuvre d'automates d'exploitation et de programmes utilitaires** ;
- **exercer des missions d'assistance et de conseil** des équipes d'exploitation.

Vous pourrez également exercer vos fonctions dans les **services centraux de la DGFIP** et :

- **participer à la conception technique** des systèmes de données et de traitement afin d'optimiser l'usage du système informatique et d'en définir les modalités de mise en exploitation ;

- **procéder aux études préalables**, aux acquisitions de matériels informatiques et de logiciels système ;

Après 3 années passées dans les services informatiques, vous pourrez poursuivre votre carrière dans les services administratifs de la DGFIP afin d'enrichir votre expérience professionnelle.

DE RÉELLES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Les possibilités d'évolutions professionnelles sont nombreuses et motivantes. Vous pourrez acquérir de nouvelles qualifications informatiques, orienter votre carrière vers l'exercice des fonctions de chef d'exploitation dans un ESI. Si vous le souhaitez, le concours ou l'examen professionnel d'inspecteur principal ou inspecteur divisionnaire vous permettront d'accéder rapidement à des fonctions supérieures au sein d'une équipe de direction.

UNE FORMATION ADAPTÉE ET DE QUALITÉ

Vous bénéficierez d'une formation rémunérée de 12 mois qui vous préparera efficacement à l'exercice de votre futur métier. Vous recevrez une formation de 8 mois dans l'un des établissements de l'École nationale des Finances publiques. Puis vous suivrez 4 mois de formation pratique dans votre direction d'affectation.

UNE RÉMUNÉRATION ATTRACTIVE

À l'issue de votre formation, vous percevrez une rémunération nette annuelle minimum de 32 712 € en tant que titulaire (rémunération d'un inspecteur PSE débutant 2^{ème} échelon, en poste en Ile-de-France calculée au 1^{er} janvier 2018).



LE CONCOURS EXTERNE EST OUVERT AUX TITULAIRES D'UN DIPLÔME DE NIVEAU BAC + 3

10
16

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

> **Épreuve écrite n° 1** (4h - coefficient 4 ; note inférieure à 5 éliminatoire)

Rédaction d'une note de synthèse à partir d'un dossier relatif aux questions économiques et financières.

> **Épreuve écrite n° 2** (5h - coefficient 5 ; note inférieure à 10 éliminatoire)

Technologie des systèmes d'information (3 modules) : étude de cas liés à un projet technique, questions de connaissances générales et questions autour du système d'exploitation choisi.

ÉPREUVES D'ADMISSION

> **Épreuve orale n° 1** (30 mn - coefficient 6 ; note inférieure à 5 éliminatoire)

Entretien avec le jury destiné à apprécier les motivations du candidat et son aptitude à exercer des fonctions d'inspecteur. L'entretien comprend tout d'abord une présentation par le candidat durant environ 5 minutes, de son parcours. Il se poursuit par un échange avec le jury, notamment sur sa connaissance de l'environnement économique et financier.

> **Épreuve orale n° 2** (préparation : 20 minutes ; exposé et questions : 30 minutes - coefficient 4 ; note inférieure à 10 éliminatoire)

L'épreuve se compose de deux parties :

- exposé sur un sujet informatique parmi deux tirés au sort par le candidat pendant une durée d'environ 5 minutes,
- échange avec le jury à partir de l'exposé et questionnement en rapport avec le sujet et / ou éventuellement le programme pendant environ 25 minutes.

> **Épreuve écrite n° 3** (1h30 - coefficient 1 ; pas de note éliminatoire).

Version anglaise à partir d'un texte issu d'une revue ou d'une documentation informatique.

POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR :

<http://www.economie.gouv.fr/dgfip/recrutement>

Centre des Concours de Lille : enfip.ccl@dgfip.finances.gouv.fr

0810 873 767 (de 8h30 à 16h30)



INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES AFFECTÉ AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION EN QUALITÉ D'ANALYSTE

EXERCER SES FONCTIONS DANS DIFFÉRENTES STRUCTURES

En tant qu'analyste, vous serez acteur du changement en participant à la modernisation du système informatique de la DGFIP.

Vous pourrez exercer vos fonctions :

- soit dans les **bureaux d'études du Service des Systèmes d'Information au sein des services centraux** de la DGFIP implantés à Montreuil, Noisy-le-Grand, Noisiel et Nantes, ou encore dans un **établissement de services informatiques** en Ile-de-France ou en province.

Vous pourrez participer à la **réalisation des études**, à l'élaboration des spécifications et des cahiers des charges, au **contrôle de conformité** architecturale et au respect des normes et standards, aux **travaux de développement** de **maintenance d'applications** ou à des **missions de pilotage**.

- soit dans les **brigades de vérification des comptabilités informatisées** à la direction des vérifications nationales et internationales (DVNI) à Pantin, Lille, Lyon, Marseille,

Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau bac + 3, vous souhaitez travailler au sein d'une équipe en tant qu'informaticien et vous recherchez un emploi adapté à votre profil et offrant de réelles possibilités de carrière. Devenez inspecteur des Finances publiques affecté au traitement de l'information en qualité d'analyste.

Nantes, Strasbourg ou Toulouse où vous assisterez les vérificateurs dans leurs opérations de **contrôle fiscal** des entreprises.

DE RÉELLES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

Les possibilités d'évolution professionnelle sont nombreuses et motivantes. Vous pourrez orienter votre carrière vers des fonctions de chef de projet pour des missions de conception et de réalisation d'applications au sein des bureaux d'études ou vers des responsabilités techniques et choisir la voie de programmeur de système d'exploitation.

Si vous le souhaitez, le concours ou l'examen professionnel d'inspecteur principal ou la sélection d'inspecteur divisionnaire et vous permettront d'accéder rapidement à des fonctions supérieures au sein d'une équipe de direction.

Après 3 ans passés dans les services de développement ou dans les brigades de la DVNI, vous pourrez poursuivre votre carrière dans les services administratifs de la DGFIP afin d'enrichir votre expérience professionnelle.

UNE FORMATION ADAPTÉE ET DE QUALITÉ

Vous bénéficierez d'une formation rémunérée de 12 mois qui vous préparera efficacement à l'exercice de votre futur métier. Vous recevrez une formation de 8 mois dans l'un des établissements de l'École nationale des Finances publiques. Puis vous suivrez 4 mois de formation pratique dans votre direction d'affectation.

UNE RÉMUNÉRATION ATTRACTIVE

À l'issue de votre formation, vous percevrez une rémunération nette annuelle minimum de 31 010 € (rémunération d'un analyste débutant 2^{ème} échelon en poste en Ile-de-France au 1^{er} janvier 2018).



LE CONCOURS EXTERNE EST OUVERT AUX TITULAIRES D'UN DIPLÔME DE NIVEAU BAC

14
16

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

> **Épreuve écrite n° 1** (4h - coefficient 4 ; note inférieure à 5 éliminatoire)

Rédaction d'une note de synthèse à partir d'un dossier relatif aux questions économiques et financières.

> **Épreuve écrite n° 2** (5h - coefficient 5 ; note inférieure à 10 éliminatoire)

Étude de cas d'informatique de gestion.

Cette épreuve comprend deux modules :

- étude de cas ;
- questions de connaissances générales.

ÉPREUVES D'ADMISSION

> **Épreuve orale n° 1** (30 mn - coefficient 6 ; note inférieure à 5 éliminatoire)

Entretien avec le jury destiné à apprécier les motivations du candidat et son aptitude à exercer des fonctions d'inspecteur. L'entretien comprend tout d'abord une présentation par le candidat durant environ 5 minutes, de son parcours. Il se poursuit par un échange avec le jury, notamment sur sa connaissance de l'environnement économique et financier.

> **Épreuve orale n° 2** (préparation : 20 minutes ; exposé et questions : 30 minutes - coefficient 4 ; note inférieure à 10 éliminatoire)

L'épreuve se compose de deux parties :

- exposé sur un sujet informatique parmi deux tirés au sort par le candidat pendant une durée d'environ 5 minutes,
- échange avec le jury à partir de l'exposé et questionnement en rapport avec le sujet et / ou éventuellement le programme pendant environ 25 minutes.

> **Épreuve écrite n° 3** (1h30 - coefficient 1 ; pas de note éliminatoire).

Version anglaise à partir d'un texte issu d'une revue ou d'une documentation informatique.

POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR :

<http://www.economie.gouv.fr/dgfip/recrutement>

Centre des Concours de Lille : enfip.ccl@dgfip.finances.gouv.fr

0810 873 767 (de 8h30 à 16h30)

COMMENT NOUS CONTACTER ?

LE CENTRE DES CONCOURS DE LILLE :



enfip.ccl@dgfip.finances.gouv.fr



0810 873 767 (de 8h30 à 16h30)

L'ESPACE RECRUTEMENT DU PORTAIL DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES, DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS :



<http://www.economie.gouv.fr/dgfip/recrutement>

VOTRE DIRECTION RÉGIONALE OU DÉPARTEMENTALE DES
FINANCES PUBLIQUES

Retrouvez la DGFIP sur



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Septembre 2018